

EPREUVE D'ADMISSION – RAPPORT DU JURY

Etablissement organisateur : Université de Nice Sophia Antipolis

Corps : Ingénieur(e) d'Etudes

BAP : A

Nature du concours : Externe

Emploi-type : Ingénieur(e) en Techniques Biologiques

Nombre de poste mis au concours : 1

Les règles générales ont été respectées, notamment le rappel des conditions de déroulement de l'entretien à chaque candidat en début d'épreuve et le respect strict de la durée de l'audition. Les trois candidats qui se sont présentés à l'épreuve d'admission (sur 5 candidats convoqués) ont chacun disposé d'un temps de 5 minutes de présentation et de 25 minutes de discussion avec les membres du jury.

Le jury a été attentif aux différents points suivants :

- La clarté de l'exposé et la gestion du temps imparti
- Les compétences techniques, organisationnelles et managériales
- L'adéquation de ces compétences avec le profil attendu pour le poste
- La projection dans le poste et l'évolution professionnelle
- L'aptitude à s'adapter à l'environnement du laboratoire de recherche
- Les raisons qui motivent la participation à ce concours

Fait à Nice, le 19 octobre 2018

Pr Marie-France BERTRAND

